

Réunion du 19 juin 2024

Procès-verbal N° 40

Présidence M. M. PINGUET

Présents : MM. JC PIBOIN, G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, MM. L. ERAY, B. MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental D1, D2, D3 est fixée au 10 JUILLET 2024 (uniquement Footclubs).

1 – COURRIEL

- [De V. PREMERY.](#)
Pris note.

2 – CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX 2023-2024

DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM : CLAMECY 1
DEPARTEMENTAL 2 POULE A : VAUZELLES 3
DEPARTEMENTAL 2 POULE B : CIE IMPHY 1
DEPARTEMENTAL 3 POULE A : MARZY 2
DEPARTEMENTAL 3 POULE B : ENT MOUX BRASSY 1
DEPARTEMENTAL 4 POULE Elite : NARCY 1 (DOSSIER EN COURS)
DEPARTEMENTAL 4 POULE Consolante : GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2
CRITERIUM FEMININ POULE Elite : E. CLAMECY / TANNAY
CRITERIUM FEMININ POULE Consolante : COSSAYE 1

Ces classements sont établis sous réserve des dossiers en cours

La commission félicite ces heureux lauréats qui seront récompensés lors de la Soirée des champions le vendredi 21 juin 2024.

COMPÉTITIONS FÉMININES

RAS

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 3 JUILLET 2024 A 16H30

Le Président
PINGUET Michel



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.